

RAPPORT FINANCIER

OCCE DE L'YONNE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2017**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font

Le bénévolat des mandataires s'élève à 5 317 heures

soit environ 3 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de 12 personnes.

Les administrateurs se sont réunis à 11 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Siège de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 142 030,02 € pour l'exercice clos contre 151 000,08 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 2,00 € par coopérateur contre 1,65 € par coopérateur pour l'exercice précédent.

Le résultat du Siège s'est élevé à 296,53 € Ce résultat s'analyse comme suit :

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

407 coopératives et foyers sur les 414 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés 2 703 630,67 €
dont subventions encaissées 597 827,93 €
- Trésorerie à la clôture 1 538 658,04 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 98,31% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 88,77 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 30 980 contre 30 996 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 414 contre 432 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

7 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un total de charges de 138 975,00 € et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit 296,53 € au fonds associatif.
- le résultat des coopératives sommées, soit 76 323,94 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.


Le Président

Pour le Conseil d'administration


Le Trésorier